



FONDS D'INDEMNISATION « *SOLIDARITÉ INCENDIE* »

DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION

Le dossier de demande est à adresser à :

Monts d'Arrée Communauté
12 route de Plonévez du Faou – 29530 LOQUEFFRET
contact@lesmontsdarree.bzh

Principe

Monts d'Arrée Communauté a souhaité être solidaire des acteurs économiques impactés par les incendies de l'été 2022.

Le préjudice subi par les entreprises suite aux incendies de l'été dernier peut être indemnisé dans les conditions et respect des principes de la jurisprudence administrative.

Le préjudice doit être lié à l'impact impliqué par la fermeture à la circulation sur les voies routières départementales ainsi que sur les sentiers de randonnée ou à l'évacuation des personnes qui ont été rendues nécessaires pour garantir la sécurité des personnes selon les arrêtés pris par les services du Département et de la Préfecture du Finistère.

Le principe d'indemnisation a été délibéré en conseil communautaire, avec une enveloppe globale, pour ce dispositif, qui a été votée lors du budget primitif 2023 et une indemnisation maximale de 2.000 € par acteur économique. Le montant sera modulé selon l'impact sur l'activité.

Les dossiers seront instruits par la commission Développement économique qui émettra des propositions de montant d'indemnisation. Elles seront validées en conseil communautaire.

Date de dépôt du dossier :

L'ENTREPRISE

Nom et prénom du demandeur :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Tél. :

Adresse électronique :

Activité principale :

Activité secondaire :

Effectifs de l'entreprise :

Date d'immatriculation :

Code N.A.F. :

Numéro de S.I.R.E.T./S.I.R.E.N. :

Éléments d'identification des préjudices subis

Date et durée de l'événement :

Description des dommages subis :

Evaluation financière des préjudices subis

Montant perte marge brute :

Indemnisation assurance H.T. (si intervention de l'assurance)

Montant H.T. :

Restant à la charge de l'entreprise :

Autres aides sollicitées ou obtenues

Organisme :

Date de dépôt du dossier :

Montant demandé :

Montant obtenu :

Fait à : _____ le

Identité et qualité du signataire

Subvention proposée (à remplir par la commission) :

Liste des pièces à fournir :

- Etat comptable daté et arrêté faisant apparaître la marge brute certifié par un comptable sur les deux dernières années
- Attestation détaillée du montant des remboursements de l'assurance
- Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés
- R.I.B. de l'entreprise
- Toutes pièces nécessaires de nature à justifier des préjudices subis et le bien fondé de la demande d'indemnisation